

A l'attention du médecin traitant

Objet : transition du secteur pédiatrique vers le secteur adulte

Chère consoeur, cher confrère,

Notre jeune patient(e) commun(e) suivi(e) pour un **syndrome drépanocytaire majeur** va prochainement être accueilli(e) en secteur adulte. Cette **période de transition** des soins pédiatriques vers les soins pour adultes est une étape particulièrement délicate avec un **risque de rupture de suivi spécialisé**.

En tant que médecin traitant, vous êtes un des soignants clés de ce processus en favorisant ce passage en veillant à la continuité de la prise à charge spécifique mais aussi globale de votre patient(e).

Vous trouverez ci joint le **compte rendu de transition** qui résume son histoire médicale pédiatrique ainsi que **les points à surveiller**. Nous avons expliqué ce compte rendu à votre patient(e) et lui avons fortement recommandé de prendre RDV avec vous afin de formaliser le suivi de proximité, indispensable à une prise en charge de qualité.

Les patients drépanocytaires sont habituellement porteurs « **d'une carte de soins et d'urgence** » et « **d'informations et conseils** » mentionnant le médecin spécialiste référent et ses coordonnées ainsi que la conduite à tenir dans certaines situations. Des informations sont également disponibles sur www.orphanet.net rubrique « Drépanocytose » ou encore sur le site de la filière de santé MCGRE (maladies constitutionnelles rares du globule rouge et de l'érythropoïèse) <http://filiere-mcgre.fr/>.

Nous vous remercions pour votre aide précieuse et votre vigilance durant cette période si particulière. L'équipe pédiatrique dont le pédiatre référent reste bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La nouvelle équipe de soins pour adultes est joignable par mail et à ce numéro de téléphone :

Bien confraternellement,

Pédiatre/médecin référent pour la drépanocytose

Futur médecin /service adulte référent pour la drépanocytose